Info-Parents - février 2023

Du 6 au 10 février	Semaine des inscriptions scolaires
Du 5 au 11 février	Semaine des enseignants
Vendredi 10 février	Journée pédagogique CONGÉ POUR LES ÉLÈVES !
Mardi 14 février	Saint-Valentin! On s'habille en blanc/rouge/rose
Vendredi 24 février	École de la vue pour les élèves du préscolaire 4 et 5 ans
Du 27 février au 3 mars	Semaine de relâche CONGÉ POUR LES ÉLÈVES !
*****TEMPÊTE DU 23 DÉCEMBRE* JOUR 3 REPRIS LE VENDREDI 12 MAI 2023*****	

NOUVELLE INSCRIPTION PRÉSCOLAIRE

Pendant la semaine du 6 au 10 février, nous vous invitons à prendre un rendez-vous avec la secrétaire pour inscrire votre enfant qui fréquentera la maternelle (enfant qui aura 4 ans ou 5 ans avant le 1er octobre) ou les activités Passe-Partout (enfant qui aura 4 ans avant le 1er octobre) pour la rentrée 2023. Vous devez vous présenter à votre rendez-vous avec l'original du certificat de naissance de l'enfant (grand format) ainsi qu'une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes ou tout autre document portant le nom des parents ainsi que leur adresse). Si vous avez des amis ou voisins qui ne fréquentent pas l'école St-Bernard, transmettez-leur l'invitation. Ils pourront en profiter pour visiter l'école et se familiariser avec les services offerts. Bienvenue à tous !

RÉINSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour les élèves qui fréquentent déjà l'école, vous n'avez qu'à vous rendre sur le site Mozaïk Portail afin d'inscrire votre enfant pour la rentrée 2023. Vous devrez vérifier les données déjà inscrites et y apporter les corrections nécessaires, le cas échéant. Lorsque vous enregistrerez le tout, le formulaire sera envoyé directement à l'école. Cette façon de faire vous sauvera énormément de temps. Vous aurez du 5 au 10 février pour compléter la réinscription. https://portailparents.ca/accueil/fr/

SAINT-VALENTIN

Des activités surprises sont prévues pour la journée de la Saint-Valentin.

D'ailleurs, pour la journée de la Saint-Valentin, on invite votre enfant à s'habiller avec les couleurs blanc, rouge ou rose.

TEMPÉRATURE

En cette période de grands froids, nous vous rappelons l'importance de vêtir vos enfants en fonction de la température.

COMMUNICATION AVEC LE SECRÉTARIAT

514-380-8899 poste 4791
stbernard@cssdgs.gouv.qc.ca

Il vous est possible de communiquer avec le secrétariat de l'école par téléphone ou par courriel. Pour des urgences de dernière minute, nous vous demandons de prioriser le téléphone. Laissez un message si nous ne pouvons répondre et il sera écouté lorsque nous serons libérés. Les courriels sont susceptibles de ne pas être lus lorsque la secrétaire est absente, mais les messages téléphoniques sont pris régulièrement.

RAPPEL DE SÉCURITÉ

Nous tenons à vous rappeler qu'il serait important de revoir avec votre enfant les consignes de sécurité de base, à savoir : nom, adresse et numéro de téléphone de ses parents ainsi qu'une référence en cas d'urgence. Ces consignes sont importantes à connaître lors de tout déplacement.

SERVICE DE GARDE

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Le vendredi 10 février, le service de garde animera des activités sous le thème « La météo ». Vous devriez déjà avoir reçu les fiches d'inscription par courriel.

S'il n'y a pas le nombre minimal d'inscriptions, le service de garde sera fermé pour cette journée pédagogique.

RELEVÉ FISCAL 2022

Vous recevrez les relevés fiscaux via le Mozaik Portail d'ici la fin du mois de février.

DÉPART DES ÉLÈVES DU SDG

Pour la sécurité des élèves, il est important que vous attendiez la fin des classes et le départ des autobus (15h01) pour venir chercher votre enfant. De plus, vous devez aviser le service de garde via le Walkie-Talkie que vous êtes là pour venir chercher votre enfant.

SEMAINE DE RELÂCHE

Les casiers des élèves doivent être complètement vides lors du départ du 24 février. Veuillez noter que personne ne sera sur place pendant toute la semaine.

BULLETINS

La remise des bulletins sera le mercredi 15 mars prochain. Des rencontres entre enseignant et parents auront lieu sur demande ou invitation.

MOT DE L'HYGIÉNISTE : LES SCELLANTS

Saviez-vous que les scellants sont un moyen préventif efficace pour protéger les molaires d'adulte contre la carie? Les premières molaires d'adulte poussent vers 6 ans, au fond de la bouche, sans faire tomber de dent de bébé. Il est alors possible de ne pas se rendre compte que ces dents ont poussé. Pour éviter la formation de caries, il est possible de mettre des scellants (verre ionomère) dans les creux de ces molaires. En créant une surface lisse, le scellant facilite le nettoyage, donc moins de risque de carie. Un moyen préventif simple, rapide et efficace pour les petites dents sucrées de nos enfants!

Les Hygiénistes dentaires
CLSC Saint-Rémi

RAPPEL : LES RÈGLES DE VIE DE MON ÉCOLE

- Je suis poli et respectueux en tout temps envers mes pairs et tous les adultes;
- J'adopte un comportement sécuritaire dans la cour de récréation en respectant les règles établies par l'école.
- Je respecte les directives associées au code de vie de mon école ;
- Dans les corridors, je circule calmement
- Je prends soin du matériel mis à ma disposition et de ce qui appartient à l'école;
- Pendant le dîner, les élèves mangent et parlent entre eux. Afin de maintenir une ambiance agréable, ils doivent respecter certaines règles de vie, comme parler doucement, demander la permission pour se lever et attendre le signal pour aller à l'extérieur. Un enfant devrait avoir suffisamment de temps pour manger à sa faim,
- Le port des chaussures est obligatoire en tout temps.